Formations continues professionnalisantes

BIENTRAITANCE / MALTRAITANCE



Objectif de la formation - Secteur d'activité

- A la fin de la formation bientraitance / maltraitance, le participant sera capable de :
- Identifier les facteurs de risque conduisant à la Maltraitance
- Réagir de façon adaptée à une situation de Maltraitance
- Trouver les bons interlocuteurs
- La bientraitance dans une prestation de qualité



Contenus de la formation et évaluations

Définition et concepts

- Qu'est-ce que la maltraitance ?
- Définition des concepts de maltraitance, et de bientraitance

Notion d'éthique et de déontologie

 Classification des différents types de Maltraitance

La maltraitance et ses aspects législatifs et judiciaires

- Les textes relatifs à la protection des personnes fragiles
- La protection de la personne
- Les notions de vulnérabilité, signalement et secret professionnel.
- La place et le rôle des personnes travaillant auprès d'enfants dans le dispositif sociojudiciaire.

Détecter la maltraitance

- Dù commence réellement la maltraitance?
- Quelle est la frontière entre exercice d'un pouvoir légitime et abus de pouvoir?
- Faire mal est-ce toujours maltraiter?
- Analyse des facteurs de risques favorisant un glissement vers la maltraitance.
- Eviter le glissement.

Les risques pour l'intervenant à domicile

- Quand démotivation et épuisement professionnel prennent le dessus : les risques de négligences.
- Savoir repérer les premiers signes d'épuisement et savoir réagir.
- Comment lutter en équipe contre l'épuisement
- Quand, comment et pourquoi devient-on agressif?
- Repérer en soi même les premiers symptômes d'agressivité et savoir réagir.
- Faire face aux comportements (enfants, famille)

La bientraitance

- Qu'impose la notion de Bientraitance.
- La bientraitance est un droit universel
- La bientraitance par l'humanitude (définition, concept, notions)

Echanges sur les connaissances, puis en complément, apports théoriques du formateur Exercices et mises en situations pratiques

La formation se déroulera dans l'appartement pédagogique et dans l'atelier du Pôle Santé et Service aux Personnes. L'association REFLETS mettra à la disposition des stagiaires le matériel nécessaire.

EVALUATION DE LA FORMATION

- L'évaluation portera sur les acquis de la formation, sur l'atteinte des objectifs collectifs et individuels et sur la mise en pratique en situation professionnelle
- Une attestation sera délivrée de qualification sera délivrée en fin de formation



Public Modalités d'inscription

Intervenants à domicile auprès de personnes âgées en perte d'autonomie



Prérequis Niveau

 Salariés du secteur des services à la personne



Dates & Durée

- A la demande
- Programme sur mesure



Financement de votre formation

- Plan de développement des compétences
- ▶ Financement individuel
- ▶ OPCO



Accessibilité Handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap Des questions ? Contact : 04 93 20 66 40 ou par mail à <u>referent.handicap@reflets.asso.fr</u>

<u>Plus d'infos</u>

Indicateurs de résultats 2024

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 100 %









